



COMITÉ DU BON VOISINAGE Campus Glen du CUSM : construction et travaux routiers

COMPTE-RENDU
Réunion tenue le jeudi 7 décembre 2011 (19 h)

Membres du comité présents

CITOYENS

Donna Allen
Jill Precesky
Luciano Michetti
Nick Patulli
Mario Santangelo
Malaka Akaoui

CUSM

Pierre Major (directeur (interim)
redéploiement, planification et gestion
immobilière)
Robert Hamilton (directeur responsable
du Développement du Campus Glen)
Charles Chebl (vice-président principal et
directeur général, SNC-Lavalin)

VILLE DE MONTRÉAL

Alain Trudeau (directeur associé,
Direction des Grands Projets)
Sébastien Deshaies (chargé de
planification, Direction des travaux
publics)

Michel Therrien (Chef de division -
communications et adjoint au directeur de
l'arrondissement CDN-NDG)
Nathalie Rheault (Chef de division Études
techniques, Direction des travaux publics -
arrondissement CDN-NDG)
Valérie Legris (agente technique circulation -
Direction des travaux publics)

CSEM

Albert Bastien

STM

Gary Bernard

SPVM

Sgt. Mira Lévesque (Service de police de la
Ville de Montréal)

MODÉRATEUR

Pierre Tessier

- Le modérateur souhaite la bienvenue à cette dernière réunion de l'année 2011 du comité de bon voisinage.
- Aussi il mentionne qu'aucune insulte ou langage offensant ou agressif ne sera toléré et il invite tous les participants à avoir une attitude retenue dans leurs interventions.
- Adoption de l'ordre du jour et ajout de points au varia.
- Adoption du compte-rendu du dernier comité de bon voisinage (22 sept. 2011).

Points d'information

Annnonce d'une consultation publique de la part du MTQ pour ce soir et le lendemain concernant les travaux pour le secteur de la rue Cazalais dans le SO de Montréal. Cette consultation a lieu au 75, Parc George-Etienne Cartier à St-Henri.

Annnonce de la prochaine séance d'information publique pour le projet du CUSM qui aura lieu le 24 janvier 2012 au Centre des Arts Crowley de 19h à 21h.

Ouverture du Bureau de projet de GISM/CUSM situé au Centre des Arts Crowley. Les heures d'ouvertures sont : jeudi de 9h à 19h30 et le vendredi de 9h à 16h30 ou sur rendez-vous.

Mise à jour des travaux municipaux

M. Alain Trudeau (Ville de Montréal) remercie les citoyens et les membres du comité de bon voisinage de leur patience durant les travaux. Il indique que les travaux de construction du mur de remblai doivent se terminer cette semaine ou la semaine prochaine notamment pour procéder au nettoyage des lieux. Les voies de circulation fermées actuellement sur le chemin Upper-Lachine seront rouvertes. Les ingénieurs tentent de trouver des solutions pour recouvrir le talus afin d'éviter l'érosion de ce dernier durant les mois d'hiver.

La Ville ne prévoit pas de travaux pour le prochain mois.

M. Trudeau explique que les mesures de mitigation mises en place pour réduire l'impact des travaux de construction du mur de remblai ont très bien fonctionné et qu'aucune plainte n'a été déposée à son service.

Période de discussion sur les travaux municipaux

INTERVENTION	RÉPONSE
(Luciano Michetti) Quand les trains circuleront-ils sur le mur de remblai?	(Alain Trudeau) En fait, les voies ferrées ne sont pas encore transférées sur le mur de remblai. Le CP attendra la fin du gel, au printemps, pour effectuer les travaux. Ces travaux doivent être effectués sur deux fins de semaine.
(Donna Allen) Si ce n'est pas la Ville qui effectue des travaux, qui travaille actuellement sur le boulevard Décarie?	(Alain Trudeau) C'est Gaz Métro à la demande de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM). Ces deux entreprises d'utilités publiques doivent déplacer leurs conduits et leurs câbles en prévision des travaux d'aqueduc et d'égout qui seront réalisés sur le côté ouest du boulevard Décarie au printemps prochain.
(Peter McQueen) Je tiens à féliciter la Ville pour le bon travail réalisé dans le cadre du projet de construction du mur de remblai. Est-ce que les trottoirs seront accessibles sur le côté sud du chemin Upper-Lachine à la fin de ces travaux?	(Alain Trudeau) Oui et la rue Upper Lachine sera ouverte dans les deux directions dès que la ville aura fait les vérifications nécessaires.
Est-ce que le nouveau pont ferroviaire contiendra seulement trois voies? Il y a des rumeurs qu'il y aura l'ajout d'une quatrième voie.	(Alain Trudeau) Le projet de construction du pont ferroviaire planifié par la Ville comporte trois voies. L'AMT est la mieux placée pour répondre à ces questions. (Pierre Major) Les responsables de l'AMT seront présents lors de la séance d'information publique du 24 janvier prochain. Vous pourrez leur poser la question à ce moment-là.

INTERVENTION	RÉPONSE
(Jill Preceski) Je veux remercier sincèrement la Ville pour l'implantation des feux piétons à l'intersection Upper-Lachine/Girouard. C'est une amélioration de 100 % de la sécurité pour le quartier.	(Michel Therrien) La sécurité des piétons est une priorité pour l'arrondissement.
Toutefois, je crois que les mesures mises en place pour le nettoyage des rues ne sont pas suffisantes.	GISM répondra à cette question. Charles Chebl répond qu'il en discutera avec les sous-traitants.
(Charles Chebl) Est-ce possible d'augmenter le temps de vert au feu de circulation à l'intersection Crowley/Upper-Lachine? Ceci est problématique lors de la sortie du quart de travail des employés à la fin de la journée.	(Valérie Legris) Le temps de vert était réduit au maximum afin de favoriser les directions est-ouest sur Upper Lachine. Toutefois, à la fin des travaux, le feu de circulation sera rétabli. Par contre, l'intersection Crowley/Upper-Lachine n'est pas la route des camions puisqu'il s'agit de rues réservées pour la circulation locale. Nous préférons que les camions empruntent Saint-Jacques.
(Nick Patulli) Les voitures ne respectent pas les lignes de délimitation des voies sur le nouvel accès Crowley pour accéder au chemin Upper-Lachine et par conséquent, bloquent l'accès à Crowley pour les voitures arrivants du chemin Upper-Lachine.	(Valérie Legris) L'espace est actuellement trop restreint pour que deux voitures soient côte à côte. L'ajout d'un panneau d'interdiction spécifique à cette problématique sera demandé à l'arrondissement.

Présentation de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)

Monsieur Albert Bastien indique que des travaux sont actuellement réalisés sur le boulevard Décarie du côté ouest, au nord de l'intersection de Crowley. Dès le 9 janvier, les travaux de la CSEM débuteront pour deux mois. Ces travaux nécessitent l'excavation de la chaussée et des trottoirs à deux endroits.

Période de discussion sur les travaux municipaux

INTERVENTION	RÉPONSE
(Donna Allen) Est-ce que les trottoirs seront retirés complètement? Comment allons-nous accéder à notre résidence?	(Albert Bastien) Oui, ils seront excavés, mais des passerelles seront installées devant les entrées de résidences.

INTERVENTION	RÉPONSE
(Mario Santangelo) Est-ce que je dois fermer la barrière du stationnement qui donne sur du boulevard Décarie lorsque les travaux de Décarie débuteront?	(Albert Bastien) Nous pouvons installer des plaques d'acier de soir et les fins de semaine pour laisser passer les clients. (Valérie Legris) Les clients qui souhaitent accéder à votre commerce en provenance de la rue Saint-Jacques vers l'est peuvent toujours faire un virage en U à l'intersection du boulevard Décarie, mais un panneau sera ajouté à cet effet sous peu.

Présentation des travaux du Campus Glen

Présentation des travaux par Charles Chebl (SNC-Lavalin)

M. Chebl fait le point sur l'état actuel des travaux :

- Toujours des travaux d'excavation pour les blocs G et F;
- La construction des bâtiments va bien;
- Une douzième grue à tour a été installée sur le site;
- Bloc A - la fondation est terminée et la dalle du niveau S1 sera terminée avant Noël;
- Bloc B - le rez-de-chaussée est complété et les équipes travaillent à finaliser le N2;
- Bloc C - le N3 est fini et les équipes s'affairent à compléter le N4;
- Bloc D - les travaux se concentrent sur le N5;
- Bloc E - le N6 sera terminé avant les Fêtes.

Toutes les activités de bétonnage seront terminées en juin 2012. Il y a beaucoup de corps de métier sur le chantier (électriciens, plombiers, massons, etc.). La construction de la centrale thermique est bien amorcée (bloc E).

Période de discussion sur les travaux du Campus Glen

INTERVENTION	RÉPONSE
(Jill Percesky) Il y a beaucoup de saleté dans les rues de notre quartier en raison du passage répété des camions. Ne peut-on pas augmenter les mesures afin que les camions quittent le site du CUSM les roues propres?	(Charles Chebl) Il y a des mesures mises en place pour nettoyer les camions à la sortie du chantier. D'ailleurs, un système de bassin avec une grille a été installé à la sortie des camions, mais la pluie des derniers jours a atteint les limites de cette mesure.

INTERVENTION	RÉPONSE
(Mario Santangelo) Depuis le changement de réglementation de stationnement dans le quartier, les employés du Mazda reçoivent des contraventions. De plus, les espaces disponibles pour stationner sont pris par les travailleurs du CUSM. N'avez-vous pas le pouvoir de les obliger à se stationner ailleurs?	(Charles Chebl) Je n'ai pas de contrôle sur les agissements des travailleurs à l'extérieur du CUSM, mais je vais émettre une directive pour leur demander d'utiliser le stationnement situé sur le côté est du site qui compte 900 places. Mais malheureusement, il n'y a pas de place pour tout le monde et en 2012, il y aura beaucoup plus de travailleurs sur le site pour atteindre un maximum de 1 800. Selon un sondage maison réalisé lors de l'intégration des nouveaux travailleurs, 45 % d'entre eux utilisent les transports en commun.
(Nick Patulli) Ne peuvent-ils pas se stationner sur la nouvelle voie du boulevard Décarie?	(Valérie Legris) Non parce que cette voie est réservée pour les camions. Il s'agit d'une question de sécurité. (Michel Therrien) Les changements de signalisation de stationnement dans le secteur ont été demandés par les citoyens. Toutefois, je constate que le problème n'est réglé que partiellement puisque les commerçants n'y trouvent pas leur compte. Nous allons réfléchir à d'autres solutions pour vous aider.
(Santangelo) Est-ce possible de retirer l'arrêt d'autobus près du Mazda puisque personne ne l'utilise?	(Garry Bernard) Oui, on pourrait effectivement le déplacer étant donné qu'il n'est plus utilisé. Ceci fera quelques places de plus de stationnement sur la rue St-Jacques.
(Mme Ackaoui) Est-ce possible de fermer les lumières la nuit sur le site du CUSM?	(Charles Chebl) Ces lumières sont obligatoires afin d'assurer une surveillance sur le site. Toutefois, nous pouvons rediriger les lumières afin d'éviter qu'elles vous nuisent la nuit.
(Donna Allen) Est-ce que les Shriners seront invités à venir parler de leur projet à ce comité de bon voisinage?	(Pierre Major) Oui
(Mario Santangelo) Est-ce que les interventions de déneigement sont planifiées?	(Michel Therrien) Oui.

Clôture de la rencontre

La séance se termine à 20 h 15.